

## ANNEXE 2 : LISTE DES TAXONS CONCERNÉS, TYPES D'OPÉRATIONS ENVISAGÉES ET MODALITÉS DE CAPTURE

Les espèces concernées par la présente demande de dérogation sont celles inféodées aux milieux aquatiques qui peuvent être rencontrées dans le cadre de nos missions, à savoir :

- Mollusques :
  - o Gastéropodes

*Anisus vorticulus*.

*Bythinella viridis* (Poiret, 1801).

- o Bivalves

*Margaritifera margaritifera*, la moule perlière,

*Unio crassus*, la mulette épaisse et

*Margaritifera auricularia*, la grande Mulette.

Des individus de ces espèces peuvent faire l'objet de capture/relâché immédiat sur place pour déterminer l'espèce dans le cadre de nos missions :

- lors de la réalisation d'avis techniques dans le cadre de dossiers en lien avec le Code de l'environnement. Dès que possible, nous nous rendons sur site avant les travaux afin d'observer la présence éventuelle d'espèces animales protégées.
- lors de contrôles de police judiciaire liés à des constats d'infractions de travaux en cours d'eau ainsi que de destruction d'espèces protégées.
- lors de missions d'acquisition de connaissances qui sont réalisées dans le but d'étudier la répartition des mollusques.
- lors du suivi de travaux autorisés ou de mesures compensatoires liés aux mollusques (exemple : pêches de sauvetage et déplacements de mollusques, etc...).
- à la faveur de missions diverses de connaissances, de police ou d'appui aux politiques de l'eau où des mollusques sont amenés à être contactés par hasard et où la donnée de leur présence est relevée.

Lors de ces missions, un dérangement temporaire peut avoir lieu du fait de la recherche et de la capture pour détermination (également en période de reproduction).

Les détections se font de façon visuelle à l'aide de bathyscopes (ou aquascopes) et les prélèvements se font à la main ou à l'aide de telliniers (râteaux avec filet pour la capture de mollusques) lorsque la profondeur est trop importante.

- Amphibiens :

*Triturus cristatus* Triton crêté,

*Triturus marmoratus* Triton marbré,

*Triturus x blasii* Triton de Blasius,

*Lissotriton helveticus* Triton palmé,

*Lissotriton vulgaris* Triton ponctué,

*Ichtyosaura alpestris* Triton alpestre,

*Salamandra salamandra* Salamandre tachetée,

*Bombina variegata* Sonneur à ventre jaune,

*Bombina bombina* Sonneur à ventre de feu,

*Alytes obstetricans* Crapaud accoucheur,

*Pelodytes punctatus* Pélodyte ponctué,

*Pelobates fuscus* Pélobate brun,

*Hyla arborea* Rainette verte,

*Bufo viridis* Crapaud vert,

*Epidalea calamita* Crapaud calamite,

*Bufo bufo* Crapaud commun,

*Rana dalmatina* Grenouille agile,

*Rana arvalis* Grenouille des champs,

*Rana temporaria* Grenouille rousse,

*Pelophylax sp.* Toutes les Grenouilles vertes du complexe d'espèces Pelophylax (exemple : Grenouille commune, Grenouille rieuse, Grenouille de Lessona, etc...)

Des individus de ces espèces peuvent faire l'objet de capture/relâché immédiat sur place pour déterminer l'espèce dans le cadre de nos missions :

- lors de la réalisation d'avis techniques dans le cadre de dossiers en lien avec le Code de l'environnement. Dès que possible, nous nous rendons sur site avant les travaux afin d'observer la présence éventuelle d'espèces animales protégées, de jour ou de nuit.
- lors de contrôles de police judiciaire liés à des constats d'infractions de travaux en cours d'eau ou en milieux humides ainsi que de destruction d'espèces protégées.
- lors de missions de police de la nature préventive (surveillance des milieux et information des propriétaires et exploitants des milieux de la présence des espèces dans le cadre de plans nationaux ou régionaux d'actions), notamment sur les réseaux de mares et les milieux patrimoniaux à amphibiens connus du grand public.
- lors du suivi de travaux autorisés ou de mesures compensatoires liés aux amphibiens (exemple : mares LGV Est et GRT Gaz, etc...).
- à la faveur de missions diverses de connaissances, de police ou d'appui aux politiques de l'eau où des amphibiens sont amenés à être contactés par hasard et où la donnée de leur présence est relevée.

Lors de ces missions, un dérangement temporaire peut avoir lieu du fait de la recherche nocturne d'individus à la lampe en période de repos ou de reproduction.

Ces captures sont réalisées selon l'opportunité à la main (adultes) ou à l'aide d'une épuisette (larve et adultes), le matériel étant désinfecté entre chaque site prospecté (cf. annexe 3).

- Insectes :
  - o ODONATES

*Gomphus graslinii*, gomphe à cercoïdes fourchus ;

*Leucorrhinia albifrons*, leucorrhine à front blanc ;

*Leucorrhinia caudalis*, leucorrhine à large queue ;

*Leucorrhinia pectoralis*, leucorrhine à gros thorax ;

*Ophiogomphus cecilia*, gomphe serpent ;

*Oxygastra curtisii*, cordulie à corps fin ;

*Stylurus [Gomphus] flavipes*, gomphe à pattes jaunes ;

*Sympetma [braueri] paedisca*, leste enfant ;

*Coenagrion mercuriale*, agrion de Mercure ;

*Chrysocarabus auronitens* spp. *Subfestivus*, carabe à reflet d'or.

#### ○ COLÉOPTÈRES

*Bolbelasmus unicornis*, bolbelasme à une corne ;

*Carabus variolosus*, carabe noduleux (synonyme : *Carabus nodulosus*) ;

*Cerambyx cerdo*, grand capricorne ;

*Cucujus cinnaberinus*, cucujus vermillon ;

*Osmoderma eremita*, barbot ou pique-prune ;

*Rosalia alpina*, rosalie des Alpes.

#### ○ LÉPIDOPTÈRES

*Coenonympha hero*, mélibée ;

*Coenonympha oedipus*, fadet des lâches ou oedipe ;

*Eriogaster catax*, laineuse du prunellier ;

*Euphydryas [Hypodryas] maturna*, damier du frêne ;

*Helleia [Lycaena] helle*, cuivré de la bistorte ;

*Hyles hippophaes*, sphinx de l'argousier ;

*Lopinga achine*, bacchante ;

*Maculinea arion*, azuré du serpolet ;

*Maculinea nausithous*, azuré des paluds ;  
*Maculinea telejus*, azuré de la sanguisorbe ;  
*Parnassius apollo*, apollon ;  
*Parnassius mnemosyne*, semi-apollon ;  
*Proserpinus proserpina*, sphinx de l'épilobe ;  
*Thersamolycaena [Lycaena] dispar*, cuivré des marais ;  
*Boloria aquilonaris*, nacré de la canneberge ;  
*Coenonympha tullia*, daphnis ou fadet des tourbières ;  
*Colias palaeno*, solitaire ;  
*Euphydryas [Eurodryas] aurinia*, damier de la succise ;  
*Maculinea alcon*, protéé ou azuré des mouillères ;  
*Pericallia matronula*, matrone ou écaille brune ;  
*Proclissiana eunomia*, nacré de la bistorte.

De la même manière que pour les amphibiens, les individus de ces espèces peuvent faire l'objet de capture/relâché immédiat sur place pour déterminer l'espèce dans le cadre de nos missions :

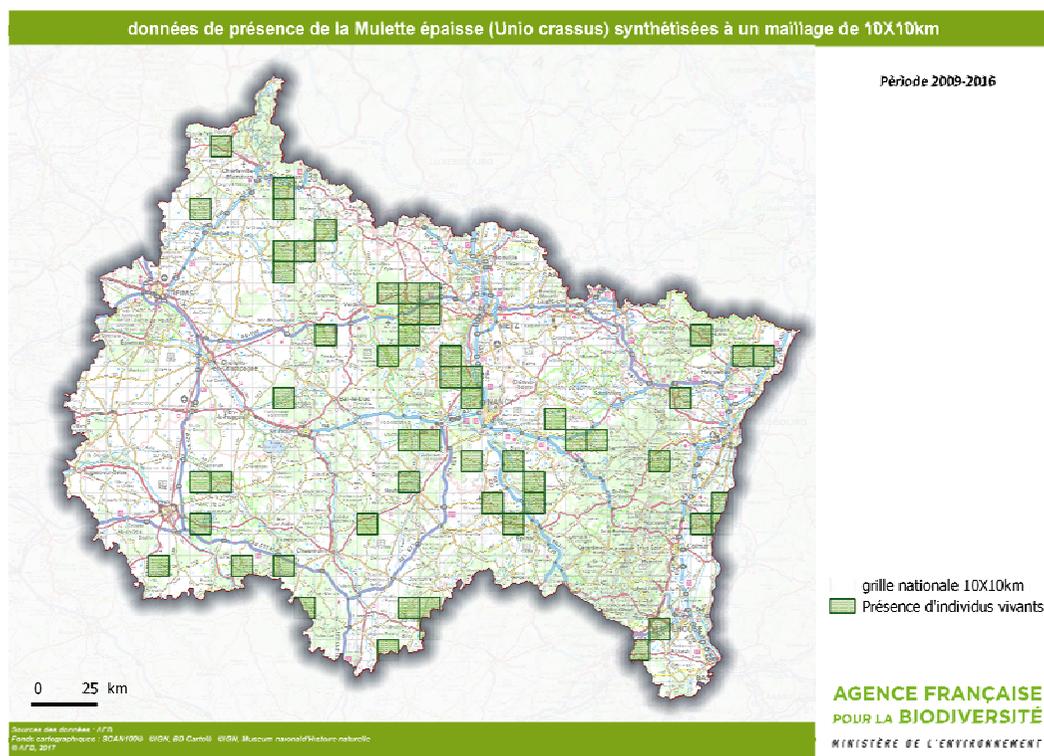
- lors de la réalisation d'avis techniques dans le cadre de dossiers en lien avec le Code de l'environnement. Dès que possible, nous nous rendons sur site avant les travaux afin d'observer la présence éventuelle d'espèces animales protégées, de jour ou de nuit.
- lors de contrôles de police judiciaire liés à des constats d'infractions de travaux en cours d'eau ou en milieux humides ainsi que de destruction d'espèces protégées.
- lors de missions de police de la nature préventive (surveillance des milieux et information des propriétaires et exploitants des milieux de la présence des espèces dans le cadre de plans nationaux ou régionaux d'actions), notamment sur les réseaux de mares et les milieux patrimoniaux à amphibiens connus du grand public.
- lors du suivi de travaux autorisés ou de mesures compensatoires liés aux insectes (exemple : mares LGV Est et GRT Gaz, etc...).

- à la faveur de missions diverses de connaissances, de police ou d'appui aux politiques de l'eau où des insectes sont amenés à être contactés par hasard et où la donnée de leur présence est relevée.

Lors de ces missions, un dérangement temporaire peut avoir lieu du fait de la recherche nocturne d'individus à la lampe en période de repos ou de reproduction.

Ces captures sont réalisées selon l'opportunité à la main ou à l'aide d'un filet adapté (adultes) ou à l'aide d'une épuisette (larve et adultes), cette dernière étant désinfectée entre chaque site prospecté (cf. annexe 3).

### Exemple de cartographie réalisée dans le cadre des opérations d'inventaire de la biodiversité



Exemple d'enquête judiciaire sur la destruction d'espèces et d'habitats d'espèces protégées :